



## **INSCRIPTION CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

---

*Dossier complet à retourner en mairie avant le 19 AOUT 2022*

---

*Copies des pièces à fournir avec la fiche de renseignements (téléchargeable sur le site de la mairie) :*

- **Livret de famille**
- **Les avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 (les 2 pour les couples non mariés)**
- **Un justificatif de domicile récent**

Compléter obligatoirement toutes les lignes de la fiche d'inscription puis déposer le dossier complet dans la boîte aux lettres de la mairie ou le transmettre par mail à l'adresse suivante [mairie.decs@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.decs@pontsaintemaxence.fr)

Après étude du dossier et selon les places disponibles, un mail vous sera envoyé par le service scolaire afin de réserver et payer les repas en ligne.